



ORDRE DE MALTE
FRANCE

Émanation française d'une institution caritative quasi millénaire, l'Ordre de Malte France est une association catholique hospitalière, qui place la Charité au cœur de son engagement. Elle agit ainsi auprès des plus fragiles à travers des initiatives de terrain dans les secteurs de la solidarité, de la santé, du médico-social et du secourisme.

Reconnue d'utilité publique depuis 1928, l'association est également agréée de sécurité civile.

L'Ordre de Malte France intervient en France et dans 33 pays avec un budget d'environ 92,3 M€, 2 000 collaborateurs, et grâce à un réseau de 13 900 bénévoles.

JOURNÉE MONDIALE DES MALADES DE LA LÈPRE

POUR LUTTER CONTRE LA LÈPRE ET LES GRANDES MALADIES ENDÉMIQUES (PALUDISME, TUBERCULOSE...)

FAITES UN DON



Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de votre impôt sur le revenu 75 % du montant de votre don, dans la limite de 1 000 euros. Au-delà de ce seuil, le taux d'abattement est de 66 % (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable) - Hors quête de rue.

42 rue des Volontaires – 75015 Paris
Tél. : 01 45 20 80 20 – contact@ordredemaltefrance.org



CHAQUE EURO CONTRIBUE À VAINCRE LA MALADIE

5 € → paires de chaussures adaptées*

50 € → des soins médicaux pour 2 patients pendant 1 an*

130 € → une prothèse tibiale adulte*

535 € → une opération de chirurgie de la main*

* Coûts variables selon la localisation de l'action.

COMMENT FAIRE UN DON ?

En ligne sur www.ordredemaltefrance.org



Association loi 1901 Reconnue d'utilité publique - Crédit photo : Ordre de Malte France
Ne pas jeter sur la voie publique - 2025

© Mauro Pino

JOURNÉE MONDIALE DES MALADES DE LA LÈPRE



**DONNEZ POUR LUTTER CONTRE
LA LÈPRE ET LES GRANDES MALADIES ENDÉMIQUES**



ORDRE DE MALTE
FRANCE

LA LÈPRE EST TOUJOURS PRÉSENTE



+ de 125* pays
encore touchés

+ de 170 000*
nouveaux cas

3 MILLIONS* de personnes
gravement handicapées

* Sources : Organisation Mondiale de la Santé et Autorité locale de santé publique 2024.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

Qu'est ce que la lèpre ?

Maladie infectieuse ancestrale, la lèpre fait partie des maladies tropicales négligées. Les personnes atteintes de la lèpre ont été infectées par des gouttelettes et des contacts cutanés répétés.

Est-il facile de diagnostiquer un malade de la lèpre ?

La période d'incubation est en moyenne de 5 ans, mais peut aller jusqu'à 20 ans.

Une fois soignée, la maladie laisse-t-elle des séquelles ?

La lèpre se guérit mais ses conséquences physiques, psychologiques et socio-économiques sont dramatiques pour les malades. Ils sont, la plupart du temps, exclus de la société.

LES ACTIONS DE L'ORDRE DE MALTE FRANCE

Contre la lèpre et les grandes endémies

L'Ordre de Malte France participe à des programmes nationaux d'élimination de la lèpre, de surveillance et de traitement des grandes maladies endémiques (paludisme, tuberculose...) au sein des structures soutenues ou gérées en Afrique et en Asie.

La lèpre

La lutte contre la lèpre dépasse le simple traitement médical et nécessite un véritable accompagnement : dépistage, traitement préventif, soins, chirurgie réparatrice, réhabilitation et réinsertion.

+ de 4 700 consultations au sein de ses structures gérées

+ de 20 centres soutenus où plus de 15 000 consultations ont été effectuées

+ de 3 000 chaussures et prothèses adaptées réalisées



Le paludisme

Le paludisme constitue la première cause d'hospitalisation de ces structures.

Les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes sont les plus fragiles.

+ de 450 000 consultations

Un diagnostic précoce et un traitement rapide sont essentiels pour lutter contre le paludisme.

La tuberculose

Pour lutter contre ce fléau, l'Ordre de Malte France participe au dépistage et au traitement au Cameroun, en Côte d'Ivoire et au Togo.

≈ 50 000 consultations en Afrique

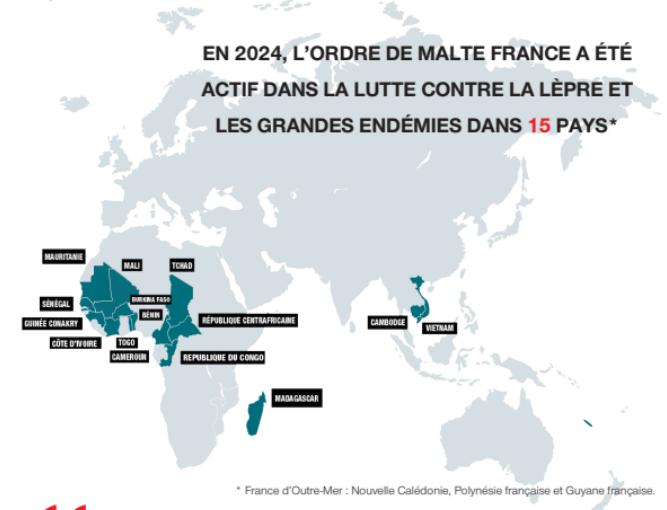
Le centre de santé de Pita est chargé de coordonner la lutte contre la tuberculose en Moyenne-Guinée.

+ de 2 600 nouveaux malades accompagnés en 2024

Comment contribuer à cette lutte ?

Grâce à vos dons, l'Ordre de Malte France dépiste, traite la lèpre et les grandes endémies et aide les populations touchées à vivre avec les séquelles de ces maladies.

EN 2024, L'ORDRE DE MALTE FRANCE A ÉTÉ
ACTIF DANS LA LUTTE CONTRE LA LÈPRE ET
LES GRANDES ENDÉMIES DANS 15 PAYS*



* France d'Outre-Mer : Nouvelle Calédonie, Polynésie française et Guyane française.

“

“ (...) Beaucoup de personnes en France ignorent que la lèpre existe encore. Pourtant ici, elle continue de briser des vies. C'est une maladie qui détruit peu à peu les nerfs, la peau, le corps, et avec eux, la capacité de travailler, de vivre dignement. Ces hommes, ces femmes, ces enfants ont besoin d'être aidés, soutenus pour s'en sortir. »

Mara Fayra,
infirmier au centre Maladho Bah,
Pita Guinée.

